

Déchets de chantier : faites un geste pour la planète, choisissez un artisan engagé déchets! En signant la Charte d'engagement pour une bonne gestion des déchets de chantier, votre artisan vous garantit le respect de bonnes pratiques environnementales.



Les déchets issus de vos travaux sont triés, transportés puis déposés dans des déchèteries spécifiques pour être recyclés ou valorisés. Vos déchets ont ainsi une seconde vie.



Pour respecter ses engagements votre artisan y consacre du temps et de l'énergie.





Vous contribuez à la lutte contre les dépôts sauvages, votre cadre de vie est ainsi préservé.



Ce flyer vous est remis par : atexfacades@gmail.com SIRET 430 224 618 00040

